



COMITE DIRECTEUR

CR des projets rachat Voiturettes et du
Terminal de paiement NAYAX practice

69 allée Jeanne de Balsac
46400 St-Jean Lespinasse
05 65 10 83 09
golf.montal@gmail.com
<http://www.golf-montal.fr>

**Présents : DUPRAT Jean-Paul, GUIEYSSE Serge, LABARTHE Jean Paul,
CHAVANAT Benoit, LECRU Michel, NEEB Hans, PRAMIL MARRONCLE Julien,
TUCKER Brigitte, Xavier MIELVAQUE, LOTY Didier, Mathieu LACAM**

Excusés :

INFORMATION : Ces réunions ont été faites en ligne et validées par un vote sur WhatsApp et mails.

1- Vote pour l'acquisition des voiturettes : 2 solutions proposées

Le contrat de location des 4 voiturettes que nous utilisons pour notre association arrive à échéance le 19/09/2025.

Pour 2024 le bilan de la location de ces voiturettes est le suivant :

- Recettes sur location : 4.142 €
- Charges loyers : 6.255 €

DEFICIT: - 2.113 €

Le bureau après étude de diverses propositions auprès de loueurs de Club Car et constat du résultat des pertes locatives (les quatre voiturettes ne sont louées ensemble que très rarement, surtout pour la compétition AUMILI) propose de maintenir 3 voiturettes à la location des membres et joueurs extérieurs.

Devant le court délai restant avant la date d'échéance du contrat, je vous demande de bien vouloir accepter que nous prenions notre décision par contacts mails et WhatsApp.

PROPOSITION 1:

- Rachat d'UNE des voiturettes louées actuellement au prix de 1.900 € H.T

Soit un investissement amortissable de 2.280 € TTC sur 5 ans, avec incertitude sur la durée de vie des batteries. Coût de remplacement 1500 €.

Reprendre un contrat de location chez HAKO, notre loueur actuel pour ;

- *DEUX* voiturettes, à partir du 1^{er} Avril 2026, loyer de 258 € TTC, plus Entretien obligatoire de 55,20 € TTC. Soit un coût mensuel de 313,20 €.

Soit une charge de 2.958,84€ pour deux voiturettes du 01/04/2026 au 31/12/2026

Plus achat 1 Voiturette : 2.280 €

PROPOSITION 2 :

- Racheter TROIS des voiturettes actuelles, en un ou deux temps suivant l'accord du loueur.

Soit un investissement de 6.840 € amortissable sur 5 ans, financé par notre réserve de trésorerie ou emprunt, avec le risque d'avoir un remplacement de batteries susceptible d'arriver dans les mois ou années à venir.

Nous vous demandons donc de bien vouloir étudier ces 2 propositions et me faire parvenir par mail votre choix.

• <u>Résultat du vote par Mail :</u>	Propositions
- DUPRAT Jean-Paul	2
- GUIEYSSE Serge	1
- LABARTHE Jean Paul	1
- CHAVANAT Benoit	1
- LECRU Michel	1
- PRAMIL MARRONCLE Julien	1
- TUCKER Brigitte	1
- MIELVAQUE Xavier	1
- LOTY Didier	2
- LACAM Mathieu	1
- NEEB Hans	1

Décision Validée par le CODIR par la majorité des voix : 9 pour prop 1/ 2 pour prop 2

2- Vote pour l'acquisition d'un Terminal de paiement du practice

Dans la continuité de l'aménagement du practice du golf, je vous sou mets le projet suivant :

A. Constat :

- Le practice vient d'être agrandi avec 2 postes couverts supplémentaires, augmentant ainsi la capacité d'accueil.
- Actuellement, l'achat de seaux de balles est conditionné par l'ouverture du club house (jetons unitaires ou sachets de 10).
- De nombreux joueurs ne peuvent donc pas s'entraîner tôt le matin, en soirée ou lors des

fermetures.

B- Solution proposée :

Installer un terminal de paiement Nayax sur le distributeur de balles, permettant :

- Paiement par carte bancaire, sans contact, smartphone (Apple Pay, Google Pay, etc...)
- Achat autonome de seaux de balles 24h/24 – 7j/7.
- Centralisation des paiements, avec remontées automatiques des transactions.

- Coût estimatif :

- Terminal Nayax + installation : 768 € TTC
- Ouverture du compte commerçant : 80 €
- Frais de service mensuels : 22 € HT
- Commission bancaire : 2 %
- Maintenance simple et support assuré par le prestataire.

- Retombées attendues :

- Augmentation des ventes : +20 à 30 % de seaux de balles grâce à l'accès libre.
- Amortissement rapide : investissement initial (~900 €) couvert en 4 à 5 mois.
- Satisfaction accrue des membres : plus de liberté, confort et modernité.
- Attractivité renforcée : bénéfique pour les visiteurs, stages, scolaires et nouveaux adhérents.

- Tarifification :

En conservant le système actuel de jetons et en ajoutant le terminal Nayax, nous pourrions maintenir deux grilles tarifaires :

- 3 € par sachet de 10 jetons achetés durant les heures d'ouverture.
- 3,50 € pour un achat unitaire via le terminal.

Cet investissement, simple et rapide à mettre en place, s'inscrit dans la logique d'optimisation de nos installations et de développement de la pratique au club.

Je vous demande donc de bien vouloir voter pour ou contre ce projet.

• <u>Résultat du vote par WhatsApp :</u>	Pour / contre
- DUPRAT Jean-Paul	1
- GUIEYSSE Serge	1
- LABARTHE Jean Paul	1
- CHAVANAT Benoit	1
- LECRU Michel	1
- PRAMIL MARRONCLE Julien	1
- TUCKER Brigitte	1
- MIELVAQUE Xavier	1
- LOTY Didier	1
- LACAM Mathieu	1
- NEEB Hans	1

Décision Validée par le CODIR par la majorité des voix : 10 pour / 1 contre

Le secrétaire,

J-Paul DUPRAT.

Le président,

Serge GUIEYSSE.